

**Économie
Gestion
Administration
Sciences
Sociales**



CONDITIONS D'ACCÈS

MASTER 1

Sous réserve d'acceptation du dossier

- Titulaire d'une licence Économie et Gestion
- Titulaire d'une licence Administration Économique et Sociale
- Validation d'études pour d'autres diplômes sur la base de la présentation d'un projet de création ou de reprise d'une organisation

MASTER 2

- Titulaire d'un master 1 entrepreneuriat et management de projet

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : 03 21 60 38 17

fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : 03 21 60 60 59

fcu-pac@univ-artois.fr



MASTER

Entrepreneuriat et management de projet

Parcours entrepreneuriat et management de l'innovation organisationnelle

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des managers de projet capables de créer leur entreprise, d'accompagner les créateurs ou de susciter des dynamiques entrepreneuriales
- Former des accompagnateurs ou des porteurs de projets capables d'agir sur les processus de changement liés à la mise en place d'innovations organisationnelles

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Préparer et mettre en œuvre le processus de création et reprise d'une entreprise ou d'une franchise
- Gérer les risques financiers et économiques inhérents aux processus de création, de reprise, de franchise ou de développement de l'entreprise
- Identifier les risques économiques, sociaux, juridiques
- Démarrer, concevoir et analyser les projets par des outils ad hoc de gestion de projet et proposer des outils de gestion et de mise en œuvre
- Réaliser et mettre en œuvre les processus managériaux
- Identifier les orientations stratégiques de l'entreprise
- Maîtriser les dispositifs de soutien aux projets entrepreneuriaux
- Anticiper les évolutions et les transformations des organisations
- Connaître les différentes démarches d'innovations organisationnelles
- Maîtriser l'impact des nouvelles technologies sur le management et l'entrepreneuriat
- Savoir adapter la démarche entrepreneuriale et de projet aux innovations organisationnelles

LES DÉBOUCHÉS

- Conseiller en création et reprise d'entreprise
- Directeur d'association
- Conseiller en organisation
- Manager de projet
- Responsable qualité-sécurité-environnement
- Dirigeant de PME-PMI
- Chargé d'études projets industriels



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Université d'Artois
9 rue du Temple - BP 10665
62030 ARRAS CEDEX
Tél. : +33 (0)3 21 60 37 00



www.univ-artois.fr

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Le master est proposé en formation initiale et en alternance
- Tout au long de la formation, la pédagogie développée dans le master laisse une large place aux projets tuteurés, études de cas, jeux d'entreprise dans lesquels les étudiants travaillent en groupe dans le cadre de situations professionnelles
- Des contacts sont organisés avec le monde socioéconomique sous forme de petits déjeuners, visites d'entreprises, participation au salon « Créer ». En 2^e année l'étudiant participera à l'organisation d'une journée d'études permettant la rencontre de professionnels et d'universitaires sur une thématique en lien avec leur master.

PARTENARIATS

Les étudiants bénéficient des conventions qui lient l'université d'Artois avec le monde socioéconomique et en particulier, le MEDEF, les chambres consulaires, les entreprises et autres formes d'organisations et permettent la participation d'intervenants professionnels dans le master.

Elles facilitent l'accueil de stagiaires, de contrats de professionnalisation, et contribuent à améliorer le contenu de la formation. Les étudiants bénéficient de partenariats à l'étranger, en particulier avec l'académie des études économiques de Bucarest, permettant d'effectuer une partie de formation ou un stage à l'étranger ou de valider une partie de la formation dans un diplôme sur le management des PME.

LE RYTHME DE LA FORMATION

Possibilité d'alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Planning de la 1^{re} année (contrat d'alternance ou stage)

Entreprise 36-37
Université 38
Entreprise 39
Université 40
Entreprise 41
Université 42
Entreprise 43
Université 44
Entreprise 45
Université 46
Entreprise 47
Université 48
Entreprise 49
Université 50-51
Entreprise 52-53
Université 1
Entreprise 2
Université 3
Entreprise 4
Université 5
Entreprise 6
Université 7
Entreprise 8
Université 9
Entreprise 10
Université 11
Entreprise 12-13
Université 14-23
Entreprise 24-25

Planning de la 2^e année (contrat d'alternance ou stage)

Université 36-37
Entreprise 38
Université 39
Entreprise 40
Université 41
Entreprise 42
Université 43
Entreprise 44
Université 45
Entreprise 46
Université 47
Entreprise 48
Université 49
Entreprise 50
Université 51
Entreprise 52-53
Université 1
Entreprise 2
Université 3
Entreprise 4
Université 5
Entreprise 6
Université 7
Entreprise 8
Université 9
Entreprise 10
Université 11
Entreprise 12
Université 13
Entreprise 14-24
Université 25

(calendriers non contractuels)

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et niveau de formation du candidat.

Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRE 1	SEMESTRE 3
- Théorie des organisations - Économie industrielle - Statistiques appliquées - Anglais - Méthodologie du mémoire et de la recherche - Projets tuteurés - Création et reprise d'entreprise - Franchise et <i>spin of</i> - Management des TPE - Économie des réseaux et de l'information - Entrepreneuriat social - Développement durable et entrepreneuriat	- Audit des organisations - Management stratégique - Atelier de développement personnel - Anglais - Méthodologie du mémoire et de la recherche - Projets tuteurés - Aspects juridiques des PME-TPE - Fiscalité de l'entreprise - Management marketing - Outils de gestion de projet - Management de l'innovation - Certification sociale et environnementale - Management du développement à l'international
SEMESTRE 2	SEMESTRE 4
- Management des ressources humaines - Méthodologie du mémoire et de la recherche - Anglais - Projets tuteurés - Mémoire - Design et conception de l'innovation - Méthodes et technique d'accompagnement - Outils de gestion de projets - Types et configuration de projets - Méthodologie de conception de projets - e-business	- Éthique et économie - Économie de l'innovation - Méthodologie du mémoire et de la recherche - Projets tuteurés - Mémoires et stages - Anglais - Structure de financement et d'accompagnement - Gestion du risque et redressement de l'entreprise - Compétence et attitude entrepreneuriale - Dynamique entrepreneuriale des grands groupes - Business développement - Management du changement

CONTACTS

Responsables pédagogiques :
Philippe Duez - philippe.duez@univ-artois.fr
Jean-Marc Renard - jmarc.renard@univ-artois.fr

Secrétariat
Tél. 03 21 60 38 92 - master-grh@univ-artois.fr